

Ville de
Binche.



Objectif Proximité : Périmètre concerné par le dispositif

-Rue de Robiano (zone constituée du croisement avec la rue de l'Arayou jusqu'à la rue de la Gaieté) et Rue de la Gaieté

-Avenue Wanderpepen (zone constituée du croisement avec la Rue de Merbes jusqu'à la rue des Récollets) et Rue des Récollets

-Rue Louis Buisseret

-Avenue Charles Deliège (zone constituée du croisement avec la rue des Archers jusqu'à la rue Notre-Dame) – Rue Notre-Dame – Grand Place

-Route de Mons (zone constituée du croisement avec la rue de la Régence jusqu'au croisement avec l'Avenue Charles Deliège)

